



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**VENTE D'UN TERRAIN AU COMPLEXE
DES MONTS HAVARD – n° 114/2016**

Date de la convocation : 31/08/2016 Date d’Affichage : 14/09/16 au 06/10/16 Date Notification : 14/09/16
Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 27 * Votants : 34

Séance ordinaire du 12 septembre 2016
L’an deux mil seize le douze septembre à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES–ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés® – Représentés®

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	R
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	A
A-Marie LAUNER-COSIALLS	R	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	R
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	R	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	A	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	A		
Thierry POIRIER	R	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme BARBE par Mme DALISSON*
Mr BELLEE par Mr MACE
Mme LAUNER-COSIALLS par Mme LAURANSON,
Mr LEMAÎTRE Jean-Marc par Mme CONSTANT,
Mme MARIE par Mr ARTHUR,
Mr POIRIER par Mr LEMAÎTRE,
Mme VILLAIN par Mme LEMOINE.

ABSENTS : *Mr LAMY, Mme LENORMAND, Mme LETERRIER.*

VENTE D'UN TERRAIN AU COMPLEXE DES MONTS HAVARD – n° 114/2016

Mr le Maire informe que par courrier en date du 20 mai 2016, le société Districo lui a transmis une intention d'achat d'acquisition d'un talus correspondant à une portion de la parcelle cadastrée section A.D n° 61 situé aux Monts Havards pour une contenance à délimiter par géomètre expert d'environ 150 m2 au prix de **7 € le m2**, frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur.

Par courrier en date du vendredi 1^{er} juillet 2016, les services des domaines ont fixé la valeur de ce terrain au prix de 7 € m2 hors frais de notaires et de géomètre.

Il demande de bien vouloir l'autoriser Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement de cette affaire.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 27 voix pour et 7 abstentions, (37)*

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à céder à la société Districo un talus correspondant à une portion de la parcelle cadastrée section A.D n° 61 situé aux Monts Havards pour une contenance à délimiter par géomètre expert d'environ 150 m2 au prix de **7 € le m2**.

DIT que les frais de géomètre de bornage et d'arpentage et les frais de rédaction de l'acte notarié seront à la charge de l'acquéreur.

PRECISE que les arbres seront conservés sur la propriété communale.

AUTORISE Mr le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20160912-20160912114-AU

Réception par le Préfet : 13-09-2016

Publication le : 13-09-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE